



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200714 - Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7200714	1.3 Appellation du site Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 03/05/2016	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/01/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031999999&dateTexte=>

Explication(s) :

Mise à jour suite à validation du Docob (2014). Problème de cartographie sur les habitats forestiers en cours de révision avec le CBNSA. Certains habitats (notamment aquatiques) perdent beaucoup de superficie. Le FSD initial avait sans doute été rempli en considérant que toutes les surfaces en eau étaient des HIC. Ce qui n'est pas le cas.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,172°

Latitude : 44,32748°

2.2 Superficie totale

12915 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
40	Landes	85 %
33	Gironde	15 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
40019	AUREILHAN
40043	BIAS
40046	BISCARROSSE
40094	ESCOURCE
40108	GASTES
40134	LABOUHEYRE
40163	LUE



40184	MIMIZAN
40217	PARENTIS-EN-BORN
40229	PONTENX-LES-FORGES
40257	SAINTE-EULALIE-EN-BORN
40278	SAINT-PAUL-EN-BORN
40287	SANGUINET
33529	TESTE-DE-BUCH (LA)
40332	YCHOUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		0,01 (0 %)		M	D			
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		4,89 (0,04 %)		M	C	C	B	C
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		3,09 (0,02 %)		M	C	C	B	C
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0,38 (0 %)		M	D			
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	6,81 (0,05 %)		M	C	C	C	C
2170 <i>Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)</i>		0,12 (0 %)		M	D			
2180 <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>		159 (1,23 %)		M	C	C	C	C
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		93,3 (0,72 %)		M	C	C	B	C
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		273,3 (2,12 %)		M	B	C	C	B
3120 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoètes spp.</i>		0,4 (0 %)		M	C	C	B	C
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		58,8 (0,46 %)		M	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		68,4 (0,53 %)		M	B	C	B	B
3160		2,8		M	C	C	C	C



Lacs et mares dystrophes naturels		(0,02 %)						
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	2,9 (0,02 %)		M	C	C	C	C
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	3 (0,02 %)		M	C	C	B	C
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	X 33,7 (0,26 %)		M	C	C	C	C
4030	Landes sèches européennes	5,6 (0,04 %)		M	C	C	C	C
6230	Formations herbueses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X 57,7 (0,45 %)		M	B	C	C	B
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	135,7 (1,05 %)		M	B	C	C	C
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	5,52 (0,04 %)		M	C	C	B	C
7110	Tourbières hautes actives	X 0,3 (0 %)		M	C	C	C	C
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	1,1 (0,01 %)		M	C	C	C	C
7140	Tourbières de transition et tremblantes	0,34 (0 %)		M	C	C	C	C
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	17 (0,13 %)		M	B	C	C	B
7210	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X 89,6 (0,69 %)		M	B	B	C	B
91D0	Tourbières boisées	X 1 (0,01 %)		P	D			
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X 904,05 (7 %)		P	B	C	B	B
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	904,05 (7 %)		P	B	C	B	B
9230	Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	5 (0,04 %)		P	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).



- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra	p	30	30	localities	C	P	C	B	C	B
M	1356	Mustela lutreola	p	0	9	localities	V	DD	C	B	A	C
P	1416	Isoetes boryana	p	10	50	grids1x1	V	G	A	C	A	A
P	1618	Caropsis verticillato-inundata	p	30	30	localities	C	M	B	B	A	A
P	1831	Luronium natans	p	10	10	i	V	P	C	C	C	C
I	1041	Oxygastra curtisii	p	2	2	localities	R	M	C	C	C	C
I	1042	Leucorrhinia pectoralis	p	1	1	localities	R	M	C	C	B	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p	3	3	localities	R	M	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p	1	1	localities	V	M	C	C	C	C
I	1071	Coenonympha oedippus	p	6	6	localities	R	M	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri	p	14	14	i	R	DD	C	B	C	B
R	1220	Emys orbicularis	p	15	15	localities	R	M	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c	1	1	localities	V	DD	C	C	B	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	6	6	localities	R	M	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	r	0	12	localities		P	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	r	1	1	localities	V	P	C	C	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<i>Podiceps cristatus</i>				P					X	
B		<i>Phalacrocorax carbo</i>				P					X	
B		<i>Botaurus stellaris</i>				P			X		X	
B		<i>Ixobrychus minutus</i>				P					X	
B		<i>Nycticorax nycticorax</i>				P			X		X	
B		<i>Egretta garzetta</i>				P					X	
B		<i>Egretta alba</i>				P						
B		<i>Ardea cinerea</i>				C					X	
B		<i>Circus aeruginosus</i>				C			X		X	
B		<i>Circus cyaneus</i>				P					X	
B		<i>Fulica atra</i>				C					X	
B		<i>Larus cachinnans</i>				P					X	
B		<i>Alcedo atthis</i>				P					X	
F		<i>Anguilla anguilla</i>				R			X		X	



I		Gomphus simillimus				P						
I		Leucorrhinia albifrons				V	X					X
I		Aeshna affinis				P						
M		Nyctalus lasiopterus			i	C	X					X
M		Nyctalus leisleri				P	X					X
M		Pipistrellus pygmaeus				P	X					X
M		Plecotus auritus				P	X					X
P		Sphagnum magellanicum				V		X				
P		Drosera intermedia				R						
P		Drosera rotundifolia				V						
P		Erica lusitanica	5		grids1x1	R			X			
P		Isoetes histrix				R						
P		Littorella uniflora	10	50	grids1x1	R						
P		Lobelia dortmanna	10	50	grids1x1	R			X			
P		Menyanthes trifoliata	2		grids1x1	P						
R		Anguis fragilis				P						X
R		Podarcis muralis				P	X					X
R		Hierophis viridiflavus				P	X					X
R		Natrix maura				P						X
R		Natrix natrix				P						X
R		Timon lepidus				P			X			X
R		Zootoca vivipara				P						X
R		Zamenis longissimus				P	X					X



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0,04 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1,06 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	57,85 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,68 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0,89 %
N16 : Forêts caducifoliées	6,56 %
N17 : Forêts de résineux	0,8 %
N19 : Forêts mixtes	31,12 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,1 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	0,9 %

Autres caractéristiques du site

Ce site concerne la chaîne des grands lacs du nord des Landes et sud Gironde et leurs principaux affluents à savoir : la Gourgue, le Nasseys et la Pave, le Canteloup, l'Escource et le courant de Mimizan. Cette chaîne de lacs (lacs de Cazaux-Sanguinet de 5 400 ha , de Parentis-Biscarrosse 3 400 ha, du petit étang de Biscarrosse de 70 ha et de l'étang d'Aureilhan de 320 ha) forme un ensemble en « chapelet » interconnectés. L'étang de Cazaux-Sanguinet constitue une zone de partage des eaux entre le nord et le sud.

C'est ensuite la forêt, mixte et feuillue, qui domine le reste du paysage.

Ce système est installé sur des sols essentiellement composés de sable très pauvre en argiles et limons. Ce sont des sols très filtrants, sensibles aux actions du vent et de l'eau. Principalement constitués de quartz, c'est aussi un sol chimiquement pauvre. L'accumulation de ces matériaux a créé ce que l'on appelle l'aliôs, roche ferrique plus ou moins durcie. Ce sol est également doté d'une nappe phréatique superficielle affleurante.

La topographie d'ensemble est très plane et avec peu de relief proéminent. Seules les dunes littorales situées à l'ouest du site font exception en s'élevant parfois jusqu'à plus de 50 m. La morphologie des étangs d'arrière dune s'établit selon un axe amont-aval ou est-ouest. L'implantation des dunes a créé une forte pente au pied des dunes paraboliques. Les rives ouest des étangs possèdent alors une pente plus forte. Côté est, les affluents charrient des sédiments et les déposent au niveau du lac rendant la pente bien plus douce. Ces caractéristiques impliquent donc une installation graduelle des milieux dite « en ceinture ». Sur la rive est de chaque étang cet enchaînement est nettement visible, la durée d'immersion des rives jouant un rôle important. Plus loin dans les terres et notamment auprès des cours d'eau et affluents, c'est l'épaisseur de la couche et la proximité avec la nappe des sables qui permet l'expression de tel ou tel habitat.

Vulnérabilité : Les profondes modifications intervenues dans les dernières décennies sur les lacs et les étangs du site continuent de faire sentir leurs effets : érosion, ensablement, accumulation de matière organique, prolifération de plantes invasives. Il conviendra à l'avenir d'être particulièrement vigilant sur la gestion de l'eau (et notamment des niveaux d'eau) et sur les activités pratiquées sur les milieux pour stopper la dégradation des milieux.

4.2 Qualité et importance

Les enjeux écologiques du site portent principalement sur les végétations aquatiques lacustres et leur complexe rivulaire tourbeux et ouvert (landes humides, marais, tremblants et tourbières). Concernant les espèces, il a de grandes responsabilités vis-à-vis du Vison d'Europe, de l'Isoète de Bory, petite fougère aquatique qu'on ne retrouve que sur les deux grands lacs, de la Grande noctule, de la Leucorrhine à gros thorax et du Faux cresson de Thore.

D'autres enjeux forts de préservation existent pour des espèces non protégées par la directive Habitats. C'est le cas des pelouses à *Littorella uniflora* et des groupements à *Lobelia dortmana*. D'autres espèces encore sont à prendre en compte dans ce site, même si elles n'ont pas de statut de protection spécifique au niveau national mais sont protégées en Aquitaine,



elles peuvent être déterminantes pour la définition de ZNIEFF. D'autres espèces n'ont aucun statut de protection mais leur spécificité sur le site et leur lien avec des habitats particuliers leur donne une importance non négligeable (cas du Trèfle d'eau - *Menyanthes trifoliata*).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	A04.01	Pâturage intensif		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	J02.01	Comblement et assèchement		B
M	K01.01	Erosion		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou déperissants sur pied)		I
M	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
M	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	39,5 %
Etablissement public	0,5 %
Collectivité territoriale	57 %



Domaine de l'état	3 %
-------------------	-----

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0,1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	69 %
32	Site classé selon la loi de 1930	3,5 %
41	Zone protégée au titre de la Loi Littoral	87 %
80	Parc naturel régional	0,13 %
21	Forêt domaniale	5 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	2 %
N36	Sites gérés par CREN	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Landes de Gascogne	/	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté de communes des Grands Lacs

Adresse : 18, rue Jules Ferry 40160 PARENTIS-EN-BORN



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : FR7200714_DOCOB
Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200714_DOCOB.zip

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation